

Activités sportives AUTOMNE 2020

MONTISPORTS

Activités proposées par le service des sports,
encadrées par un éducateur sportif.

*À retrouver dans les programmes Multisites

PARKOUR (GYM)
KARATÉ KYOKUSHIN ET TRAINING
HANDBALL



29 OSCAR GERMAIN
02 35 30 96 45 - JEUNESSE@VILLE-MONTIVILLIERS.FR

Accueil de loisirs MULTISITES



PROGRAMMES & ACTIVITÉS

VACANCES D'AUTOMNE
2020

CENTRE-VILLE - BELLE ÉTOILE



INFORMATIONS

Service Éducation Jeunesse

29 Oscar Germain | 76290 MONTIVILLIERS

Tél. 02 35 30 96 45 | jeunesse@ville-montivilliers.fr
ville-montivilliers.fr

NOS SITES

CENTRE-VILLE

1 PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Du lundi au vendredi
Accueil de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 45 à 17 h 30
06 66 01 63 08

BELLE ETOILE

4 BIS RUE PABLO PICASSO

Du lundi au vendredi
Accueil de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 45 à 17 h 30
07 79 99 65 16

Nous attachons une grande importance aux règles sanitaires.
Ainsi, le respect des gestes barrières sera appliqué lors des vacances d'automne.

Montivilliers utilise le barème de la Caisse d'Allocations Familiales afin que chaque Montivillon puisse profiter des activités selon son niveau de ressources.

INSCRIPTIONS MULTISITES

Rendez-vous sur le site



www.ville-montivilliers.fr pour les inscriptions en ligne* !

*Mise en ligne des inscriptions sur le kiosque famille **mardi 6 octobre à 10 h**
Si vous n'avez pas d'enfant inscrit à la restauration scolaire ou au périscolaire,
merci de prendre contact avec le service Education Jeunesse.

Besoin d'aide ?

Le service Éducation Jeunesse se tient à votre disposition
pour vous aider à effectuer les démarches en ligne !

COÛT À LA DEMI-JOURNÉE : 1,18 €

En créant un compte sur notre portail famille vous pourrez consulter les activités réservées.
Le délai d'annulation et de réservation est de 48h avant l'activité.

MODALITÉS

La facture sera disponible dans votre espace à l'issue de la période de vacances. Elle pourra vous être envoyée par mail ou par courrier.

Le règlement se fera via le portail famille ou au service Education Jeunesse.

En cas d'absence, les activités seront facturées si :

- Aucun justificatif officiel n'est fourni,
- La directrice est prévenue moins de 48 h avant le déroulement de l'activité.

- Être Montivillon
- Avoir 6 ans révolus
- Fournir une copie du carnet de vaccination de l'enfant
- Renseigner la fiche sanitaire sur le kiosque
- Justificatif de domicile
- Attestation de quotient familial de la CAF (facultatif)

Les informations recueillies depuis votre compte sur le portail famille sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service Éducation Jeunesse pour les inscriptions scolaires, activités périscolaires et extrascolaires. Elles sont conservées pendant la durée de l'inscription et jusqu'au règlement des activités payantes et sont destinées aux agents en charge du traitement des dossiers et de l'encadrement des enfants au sein du Service Éducation Jeunesse. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et directement depuis votre compte sur le portail famille ou en contactant :

Service Éducation Jeunesse, 29 rue Oscar Germain - jeunesse@ville-montivilliers.fr

